

Guide pratique de la réservation des salles

WWW.CATOCO.NET/RESERVATION-DE-SALLES

À DESTINATION

des Responsables de Mouvements et Services Paroissiaux



GESTION DES DECHETS

PROPRÉTÉ

WIFI

ACCES ET DESCRIPTION

DES SALLES

"Pour que notre paroisse rayonne de la Joie de l'Évangile, nous voulons guidés par l'Esprit Saint, vivre la fraternité, être attentifs à l'accueil de tous et sorti vers ceux qui sont loin de l'Eglise."



Vous avez réservé une salle dans la Paroisse de Compiègne

Soyez les bienvenus !

Lors de votre venue, nous vous demandons de bien respecter les mesures suivantes. Il en va du respect des personnes qui entretiennent ces lieux afin qu'ils soient accueillants pour chacun.

Il arrive que des groupes se succèdent sans que le personnel de ménage puisse passer entre chaque. Pour que chacun se sente accueilli, il est appréciable de laisser le lieu dans le même état qu'à votre arrivée.

Toute réservation est soumise à l'approbation de la Paroisse



Coordonnées Réservations de salle

- Une Adresse E-mail pour toute demande de réservation de salle : **reservation.paroissecompiègne@oise-catholique.fr**
- le site : **www.catoco.net/reservation-de-salles**

Gestion des déchets

Chaque groupe est responsable de ses poubelles et veille à l'évacuation de ses déchets.

Ordre, Propreté et rangement des Salles

Vous êtes satisfaits de pouvoir bénéficier d'un lieu propre et accueillant. Les groupes qui vous succéderont souhaitent pouvoir en bénéficier aussi.

Nous comptons donc sur vous pour que tout soit propre et rangé, selon les consignes affichées et grâce au matériel mis à votre disposition.

Chaque groupe est tenu de remettre en ordre les salles et de s'assurer à ne pas laisser les lieux en mauvais états ou sales. Après votre rencontre, il est recommandé de passer le balai et un coup d'éponge sur les tables.

!!! En cas de non-respect des consignes du respect de l'ordre et de propreté des salles, nous serons au regret de vous refuser l'accès et ou de vous demander une caution couvrant les frais de ménage.

WIFI

La paroisse dispose d'un réseau WIFI qui est mis à disposition.

A la Maison Paroissiale : le code est à disposition dans la salle

A Saint-Paul :

En utilisant le Wifi, vous vous engagez à ne pas en faire un usage contraire à la loi.



Accès aux salles

Les accès aux Salles Saint-Paul, Saint Germain, Salle Jean-Paul II, Notre Dame de la source, Maison Saint-Croix à la Croix Saint-Ouen sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

Description des salles



La **Maison Paroissiale Saint-Jacques** 51 rue Pierre Sauvage

A votre disposition wifi et vidéo projecteur

Uniquement en soirée



Jusqu'à 20 personnes



Pensez à demander la clef



Les salles du sous-sol de Saint-Paul 2 bis avenue de Huy

A votre disposition : une cuisine équipée, 3 salles dont 2 modulables pour accueillir des groupes de toutes tailles.



Jusqu'à 90 personnes



Pensez à demander le code de la boîte à clef !

Pensez à fermer la porte à clef avant de la remettre dans la boîte à clef !



La **Maison Sainte-Croix** 53 rue Pasteur à la Croix Saint-Ouen

A votre disposition 3 salles, une cuisine, wifi et vidéoprojecteur



Jusqu'à 50 personnes



Pensez à demander le code de la boîte à clef !



A **Notre-Dame de la Source** rue Lavoisier

A votre disposition 2 salles



Jusqu'à 40 personnes



Contactez la personne référente



A la **Chapelle Jean-Paul II**,
2 salles et une chapelle à votre disposition



Contacter la personne référente



Les salles Saint-Germain 3 square de l'Eglise Saint-Germain
A votre disposition 3 salles modulables avec vidéoprojecteur

Pour le bien-être et le respect des étudiants, habitant la maison, il est important
de veiller au calme.
La cour n'est pas un espace de jeux et de parking. Merci de bien vouloir
stationner à l'extérieur.

Le jardin est uniquement à la disposition des étudiants.



**Penser à demander le code la boîte à clef qui se trouve
sur le mur de la porte de droite, en face de vous en
entrant par le portail.**



Site placé sous vidéosurveillance



Cette zone est placée sous vidéosurveillance pour la sécurité des biens et des personnes.

La Paroisse vous informe que les abords de la propriété, notamment la cour et les accès aux salles, sont placés sous vidéosurveillance dans le cadre d'un dispositif destiné à assurer la sécurité des lieux, des biens et des personnes.

Ce dispositif est conforme à la législation en vigueur. Les caméras ne filment pas les l'extérieur des salles.

Les images sont enregistrées pour une durée maximale de 30 jours, sauf en cas d'incident nécessitant une conservation prolongée et peuvent être visionnées uniquement par des personnes habilitées.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation ou d'opposition en contactant le responsable du traitement à l'adresse suivante : paroisse.compiégne@gmail.com